

26 sep 2003 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 26 septembre 2003](#)

Embryons in vitro

Sur proposition de M. Rudy Demotte, Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal déterminant les modalités de publication des vacances et du dépôt des candidatures pour la Commission fédérale pour la recherche médicale et scientifique sur les embryons in vitro.

Sur proposition de M. Rudy Demotte, Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal déterminant les modalités de publication des vacances et du dépôt des candidatures pour la Commission fédérale pour la recherche médicale et scientifique sur les embryons in vitro.

Les modalités de la publication des vacances consistent en un appel public par le biais du Moniteur belge et cela, au plus tard un mois après la publication de l'arrêté. Le même délai est observé en cas de vacance avant terme d'un mandat, à compter de la date de vacance du mandat. L'appel comprend un certain nombre de données obligatoires, parmi lesquelles le nombre de postes vacants, les spécialisations requises ainsi que les modalités du dépôt des candidatures.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe